

À propos de Vanguard

Vanguard®

Pourquoi nous existons

Prendre position pour tous les investisseurs, les traiter équitablement et optimiser leurs chances de succès.

Notre projet

Permettre à tous les Canadiens de réussir en matière de placement en révolutionnant le secteur.

Notre engagement à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion

Inclusif
et équitable

Au service
de la
communauté

Intégration dans
tout ce que nous
faisons

Durable et
de longue date

Au-delà du
milieu de travail

Investir dans
la diversité

Coup d'œil sur Vanguard

Principes de placement

Même si Vanguard propose de nombreux types de placements assortis de stratégies différentes, une idée centrale se dégage de la gestion et des conseils que nous offrons aux clients : Concentrez-vous sur ce qui est sous votre contrôle.



Objectifs

Établir des objectifs de placement clairs et adaptés.



Équilibre

Répartir adéquatement l'actif au moyen de fonds bien diversifiés.



Rigueur

Garder la tête froide et s'imposer une discipline sur le long terme.



Coûts

Réduire les coûts au minimum.



10 G\$

Valeur des actifs sur l'ensemble de notre réseau de bureaux à l'échelle mondiale.



L'un des plus importants gestionnaires d'actifs au monde – répartition de l'actif géré de manière passive et active.

8,2G | 1,8 G

EN GESTION INDICIELLE

EN GESTION ACTIVE

Notre envergure et nos capacités de gestion de placements à l'échelle mondiale nous permettent d'offrir à nos clients du monde entier le potentiel de connaître du succès à long terme*.



50 M

Vanguard offre ses services à plus de 50 millions d'investisseurs à l'échelle mondiale*.

*Source : Vanguard, au 31 mars 2025.

Tous les fonds sont libellés en dollars américains.

Vanguard se démarque de la concurrence – et voici comment nos investisseurs en profitent.

Structure de propriété unique de Vanguard

Le client investit dans un fonds commun de placement, ce qui lui procure un rendement après déduction des frais.



Géré par une **société de fonds courante**



Frais imputés pour ▼

- Couvrir les coûts
- Générer un profit pour les propriétaires externes de la société de gestion de fonds

Géré par **Vanguard**



Frais imputés pour ▼

- Couvrir les coûts
- Aucun propriétaire externe = **les clients conservent une plus grande partie des rendements générés par le fonds**

L'effet Vanguard

Transformer le secteur

Il y a plus de 50 ans, le fondateur de Vanguard, John C. Bogle, a transformé le secteur en construisant une société de gestion de placements qui appartient à ses clients. Une idée simple, mais révolutionnaire, comme quoi une société de gestion de fonds communs de placement devrait être gérée dans l'intérêt supérieur des investisseurs à ses fonds.



En quoi la propriété est-elle si importante?

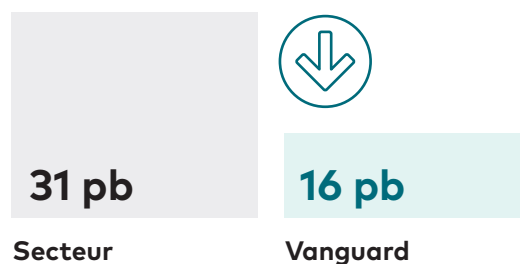
Plutôt que d'être coté en bourse ou détenu par un groupe restreint de personnes, The Vanguard Group, Inc. est la propriété de ses fonds et FNB domiciliés aux États-Unis. Ces fonds, à leur tour, appartiennent à leurs investisseurs.

Cette structure mutuelle unique permet d'aligner nos intérêts avec ceux de nos investisseurs et donne le ton à la culture, à la philosophie et aux politiques de Vanguard partout dans le monde. Les investisseurs canadiens profitent par conséquent des faibles coûts, de l'approche axée sur la clientèle, de la stabilité et de l'expérience de Vanguard.

Des résultats qui comptent

Coûts : Une composante clé du rendement

Le RFG moyen pondéré en fonction de l'actif de Vanguard est **inférieur à celui du secteur.**



***Sources :** Vanguard, Strategic Insight et Morningstar Direct. Calculé selon la variation en pourcentage entre le secteur (31 pb) et Vanguard (16 pb).

Au 31 décembre 2024.

Les jalons de Vanguard Canada

Un chef de file, grâce à ses fonds indiciels pionniers

Depuis plus de 50 ans, Vanguard est un chef de file du secteur quant à l'obtention de rendements boursiers grâce à des fonds indiciels à faibles coûts. Depuis le lancement du premier fonds indiciel en 1976 jusqu'à la gestion de placements en actions dans le contexte des marchés mondiaux d'aujourd'hui, Vanguard continue de trouver de nouvelles façons de créer de la valeur pour ses investisseurs.

2011

Vanguard commence à exercer ses activités au Canada et lance six FNB cotés à la Bourse de Toronto.

2015

L'actif sous gestion des FNB canadiens est de 6 G\$, dans 23 FNB.

2018

Quatre fonds communs de placement et trois FNB de répartition d'actifs sont lancés.

2021

Deux nouveaux fonds communs de placement sont lancés. À l'échelle mondiale, l'actif sous gestion de Vanguard dépasse 8 billions de dollars américains.

2025

Lancement de quatre fonds communs de placement en répartition d'actifs (symbole : VIC4060, VIC6040, VIC8020, VIC1000)

2013

L'actif sous gestion des FNB canadiens est de 1 G\$. À l'échelle mondiale, l'actif sous gestion de Vanguard dépasse la barre des 2 billions de dollars américains.

2016

Vanguard lance ses FNB gérés activement et l'actif sous gestion s'établit à 9 G\$, avec 29 FNB.

2020

Un FNB de revenu « tout-en-un » novateur est lancé.

2024

Lancement d'un nouveau FNB indiciel d'obligations canadiennes à très court terme (symbole : VVSG).

L'investissement pour tous^{MC}

Connectez-vous à Vanguard^{MC} > vanguard.ca

Les fonds de placement peuvent donner lieu à des commissions de courtage, à des frais de gestion ou à d'autres frais. Les objectifs de placement, les risques, les frais et les commissions, ainsi que d'autres informations importantes figurent au prospectus; veuillez le lire avant d'investir. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment, et leur rendement passé peut ne pas se reproduire à l'avenir. Les fonds Vanguard sont gérés par Placements Vanguard Canada Inc. et sont offerts au Canada par l'intermédiaire de courtiers inscrits.

Date de publication : 17 avril 2025

Le présent document est fourni à titre informatif seulement. On ne devrait pas se fier aux renseignements contenus dans ce document, ceux-ci ne constituant pas des conseils en matière de placement, de fiscalité ou de recherches. Ce document ne constitue d'aucune façon une recommandation, explicite ou implicite, une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la vente de titres, ou pour l'adoption d'une stratégie de placement ou de portefeuille précise. Les opinions et perspectives exprimées dans ce document ne prennent pas en considération les objectifs de placement, les besoins, les restrictions, ni les circonstances propres à un investisseur particulier. Par conséquent, elles ne devraient pas servir de base à une recommandation de placement précise. Il est fortement recommandé aux investisseurs de consulter un conseiller financier ou fiscal pour obtenir de l'information qui s'applique à leur situation particulière. Ces renseignements proviennent de sources exclusives et non exclusives considérées comme fiables, mais The Vanguard Group, Inc., ses filiales ou sociétés affiliées ou toute autre personne (collectivement appelées « The Vanguard Group ») ne font aucune déclaration ni ne fournissent aucune garantie, explicite ou implicite, quant à leur exactitude, à leur intégralité, à leur fiabilité ou à leur caractère opportun. The Vanguard Group n'assume aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions contenues dans le présent document ni à l'égard de toute perte découlant de l'utilisation des renseignements contenus dans ce document ou du fait de s'y être fié. Les renseignements, figures et graphiques sont présentés à des fins d'illustration seulement et sont modifiables sans préavis. Dans ce document, toutes les références à « Vanguard » sont utilisées à des fins de commodité seulement et pourraient faire référence, le cas échéant, à The Vanguard Group, Inc., et pourraient inclure ses sociétés affiliées, y compris Placements Vanguard Canada Inc. Tous les placements, y compris ceux qui tentent de reproduire le rendement des indices, sont assujettis à des risques, dont la possibilité de perdre le capital investi. La diversification ne garantit pas un profit et ne protège pas contre les pertes en cas de repli du marché. Même si les FNB sont conçus pour être aussi diversifiés que les indices qu'ils tentent de reproduire et qu'ils peuvent procurer une diversification supérieure à celle qu'un investisseur individuel peut obtenir à lui seul, un FNB donné n'est pas nécessairement un placement diversifié.



Vanguard[®]

© Placements Vanguard Canada Inc., 2025.
Tous droits réservés.

ABVA_042025 2027398

Vanguard®